



**Convention sur l'élimination
de toutes les formes
de discrimination à l'égard
des femmes**

Distr. générale
4 août 2008
Français
Original : anglais

**Réunion des États parties à la Convention
sur l'élimination de toutes les formes
de discrimination à l'égard des femmes**

Quinzième réunion

New York, 30 juillet 2008

Rapport de la réunion des États parties

1. Le représentant du Secrétaire général, Craig Mokhiber, Directeur adjoint du Bureau de New York du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, a ouvert la quinzième réunion des États parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes le 30 juillet 2008 en sa qualité de président provisoire, à la demande du Président de la quatorzième réunion des États parties, Andreas Mavroyiannis (Chypre).
2. Le représentant du Secrétaire général a fait une déclaration dans laquelle il a notamment rappelé les directives concernant l'établissement des rapports sur l'application de la Convention que le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes a adoptées à sa quarantième session (CEDAW/SP/2008/INF.1). Ces directives doivent être appliquées en liaison avec les directives harmonisées concernant l'établissement des documents de base communs (HRI/GEN/2/Rev.5, chap. I).
3. Après la déclaration du Directeur adjoint, Daniel Carmon (Israël) a été élu Président de la réunion. Soha Gendi (Égypte), Byrganym Aitimova (Kazakhstan), Sandra Paunksnienė (Lituanie) et María Fernanda Espinosa (Équateur) ont été élues Vice-Présidentes. L'ordre du jour provisoire (CEDAW/SP/2008/1) a été adopté.
4. Conformément aux paragraphes 4 et 5 de l'article 17 de la Convention, les États parties ont élu au scrutin secret 11 membres du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Trois personnes déjà membres étaient candidates à la réélection : Magalys Arocha Domínguez (Cuba), Silvia Pimentel (Brésil) et Xiaoqiao Zou (Chine). Les nouveaux membres sont Nicole Ameline (France), Barbara Evelyn Bailey (Jamaïque), Niklas Bruun (Finlande), Indira Jaising (Inde), Soledad Murillo de la Vega (Espagne), Victoria Popescu (Roumanie), Zohra Rasekh (Afghanistan) et Violet Tsisiga Awori (Kenya). La liste de tous les candidats et leur curriculum vitæ figurent dans les documents CEDAW/SP/2008/3 et Corr.1 et Add.1. Le mandat des experts durera quatre ans, du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2012.



5. La réunion était saisie du document CEDAW/SP/2008/2 et Corr.1, qui renseigne sur les déclarations, réserves, objections et notifications de retrait des réserves ayant trait à la Convention, présenté en application de l'article 28 de la Convention.
